



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 juin 2018**

DÉLIBÉRATION N° 2018-05

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 09 Pouvoirs : 01 Pour : 10 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le quatorze juin deux mil dix huit à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du sept avril deux mil dix huit, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Jacques COJON, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Philippe DUBAR, Florence DÉTOURNÉ, Bruno LEFEBVRE, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

Absents : MM. Elisabeth COURBOIS, Christophe DUEZ, Françoise DÉTOURNÉ (pouvoir à Florence DÉTOURNÉ), Angélique FAVRE & Cyrille GOUILLARD.

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Recours aux contrats de travail P.E.C (Parcours Emploi Compétence)

Monsieur le Maire fait connaître à l'assemblée que, depuis le mois de janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par l'actuel gouvernement en une nouvelle version appelée « Parcours Emploi Compétence ».

Il ajoute que le problème de sureffectif des classes prévu lors de la prochaine rentrée scolaire 2018-2019 pourrait justifier d'avoir recours à ce nouveau type de contrat de travail et demande de délibérer sur la question.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- accepte la proposition qui lui est faite et donne son accord de principe à la signature, par Monsieur le Maire, des nouveaux contrats de travail « Parcours Emploi Compétence »
- s'engage à respecter le triptyque emploi / formation / accompagnement
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables nécessaires à la bonne application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents.

Pour copie conforme,
Jacques THELLIER,
Maire de TINCQUES